



## Nos propositions pour faire de la transition écologique du bâti un sujet central du prochain quinquennat

Knauf Insulation, leader dans l'offre de solutions d'isolation, a pris l'initiative de réunir un comité de réflexion pour réfléchir à des propositions concrètes afin de faire de la transition écologique du bâti un enjeu central du prochain quinquennat.

Acteurs privés, issus du secteur industriel, du conseil ou de la société civile, tous partagent le même constat : la transition écologique du bâti et l'enjeu environnemental que représente la massification de la rénovation énergétique ne sont aujourd'hui pas assez présents dans les débats publics, alors que ce sont des sujets qui impactent directement la vie quotidienne des Français.

Dans un contexte social où la hausse des prix de l'énergie et le mal-logement sont au cœur des préoccupations, il apparaît urgent que les candidats à l'élection présidentielle se saisissent de ces sujets.

[La rénovation énergétique des bâtiments répond à un triple enjeu : lutter contre le changement climatique, soutenir le pouvoir d'achat et améliorer la qualité de vie des Français.](#)

La Stratégie nationale bas carbone<sup>1</sup> de 2015 fixe deux objectifs clairs : atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050 et réduire considérablement l'empreinte carbone du pays et des ménages.

[Le bâtiment – Le 2<sup>e</sup> secteur le plus consommateur d'énergie et d'émissions de CO2](#)

La filière du bâtiment est le deuxième secteur qui émet le plus de gaz à effet de serre, derrière celui des transports. Elle représente **19% des émissions de gaz à effet de serre** et près de **44% de l'énergie consommée**. En pleine mutation, elle est par ailleurs confrontée à des enjeux inédits : croissance de la population, besoins en logements et en infrastructures tout en devant limiter l'artificialisation des sols, évolution du climat, attentes sociétales, mutations numériques et énergétiques. Il est donc primordial de se doter d'une **politique publique ambitieuse en faveur de la rénovation et de la construction écologique des bâtiments**, qui se fonde sur une **concertation**

---

<sup>1</sup> SNBC

**élargie** avec l'ensemble des acteurs de la filière, véritables piliers pour atteindre les objectifs fixés à horizon 2050.

## I. Définir une politique publique ambitieuse de long terme pour accompagner l'urgence climatique

Dans un pays où les passoires thermiques représentent entre 4 à 8 millions d'habitations et où les projections appellent la filière à atteindre près de **800 000 rénovations de logements performants (BBC ou équivalents) par an**, il est de la responsabilité collective des pouvoirs publics et des acteurs privés de se réunir pour définir **ensemble une politique pluriannuelle qui puisse servir de cadre de référence sur le long-terme - indépendamment des changements de majorité politique - et qui accompagne et accélère la rénovation et la construction écologique**. Au-delà d'apporter une réponse environnementale, **cela répond à un enjeu social, celui de la lutte contre la précarité énergétique**, sans oublier la mobilisation à venir sur la rénovation du parc non résidentiel, avec l'entrée en vigueur du **décret tertiaire**. De fait, aujourd'hui trop peu abordé dans le débat public, l'enjeu que représente la rénovation du parc tertiaire est primordial pour assurer la parfaite transition écologique du bâti. On estime ainsi à près de 704Mm<sup>2</sup>, le nombre de locaux impactés par le décret tertiaire, dont 377Mm<sup>2</sup> classés comme très énergivore.

Pour y parvenir, tous les acteurs doivent être partie prenante et l'ensemble des techniques constructives doivent être encouragées. Dans cette optique, selon Knauf Insulation, **la mixité des matériaux utilisés est essentielle en vue d'assurer que chaque matériau trouve sa bonne application et concoure à l'atteinte des objectifs fixés à horizon 2050**.

### Malgré des avancées notables, des mesures encore insuffisantes

80% de la ville de demain se compose de la ville d'aujourd'hui. Aussi, il est urgent que des moyens supplémentaires soient alloués à la politique du logement et que les dispositifs déjà en place soient renforcés.

Si des mesures ont été introduites pour amorcer ce chantier en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050, telle l'introduction de nouvelles règles constructives avec **la Réglementation environnementale 2020 (RE 2020) ou la massification des dispositifs d'aide à la rénovation énergétique**, nombre d'enjeux demeurent et resteront d'actualité dans les années à venir.

## II. Pérenniser les aides financières, un prérequis pour atteindre les objectifs et lutter contre la précarité énergétique

### Plus de stabilité et de visibilité

Pour se mettre en mouvement, les acteurs de la rénovation énergétique ont besoin de stabilité et de visibilité sur l'ensemble des dispositifs d'aides, tels que MaPrimeRenov' ou le dispositif des CEE, afin d'éviter les effets de « stop and go ». En effet, l'adoption et la pérennisation de ces aides dans le cadre de lois instables, et trop nombreuses, rendent difficile l'inscription de travaux dans les budgets des entreprises, comme des ménages. Ainsi, de nombreuses études et rapports préconisent régulièrement plusieurs années de stabilité pour créer une dynamique de rénovation énergétique des logements. La récente révision des certificats d'économies d'énergie (CEE), qui a vu supprimer les « coups de pouces » mène aujourd'hui à une chute importante du marché des travaux d'isolation des combles et des planchers. Cela témoigne des conséquences néfastes d'une absence de stabilité.

### Promouvoir la performance BBC ou équivalent à terme

Des études, notamment l'étude Rénovation Performante Par Etapes de l'ADEME, ont montré la difficulté d'atteindre le niveau BBC ou équivalent par des rénovations par gestes. Seule la rénovation complète et performante permet à coup sûr d'atteindre la performance visée (voir à ce sujet les résultats de la campagne de mesures Perf in Mind). La rénovation en 2 ou 3 étapes maximum peut également permettre d'atteindre la performance, à condition d'être encadrée techniquement pour éviter les impasses techniques et économiques, et notamment en anticipant toutes les interfaces entre les lots. Les dispositifs d'incitation et de financement doivent être revus pour prendre en compte cette réalité.

#### [Des modes des financements innovants pour maîtriser le coût de la rénovation](#)

La décarbonation du bâti dépend également de la maîtrise du coût croissant de la rénovation et de la construction des bâtiments pour les particuliers, collectivités et entreprises. En effet, la maîtrise du coût influe non seulement sur l'offre du logement et sur le niveau d'activité des entreprises qui mettent en œuvre la transition du secteur, mais aussi sur l'attractivité de l'immobilier ou des travaux de rénovation pour les particuliers. Cette maîtrise des coûts passe par le développement de modes de financement innovants, ainsi que, pour le neuf, par une mise en conformité des pratiques avec les nouvelles normes constructives qui, selon Knauf Insulation, ne doit pas opposer le choix des matériaux entre eux

### [III. Accompagner et promouvoir une industrie innovante pour relever les défis de la construction durable](#)

Derrière la question primordiale de la décarbonation du bâti, se trouve également celle de l'accompagnement, par les pouvoirs publics, des entreprises et des industriels à la transition écologique de leurs *process*. Un accompagnement au développement et la structuration de filières de recyclage et d'économie circulaire sont les prérequis nécessaires pour permettre la conversion des acteurs à des pratiques plus vertueuses, innovantes et décarbonées. Dans cette optique, un cadre réglementaire clair doit être pérennisé afin de permettre à l'entièreté des acteurs de se mobiliser. La publication à venir, et attendue, du cahier des charges de la filière REP prévue par la loi AGEC doit être une opportunité pour avancer de manière concertée sur le sujet du recyclage et de l'économie circulaire.

La formation des artisans et des jeunes à ces enjeux, aux techniques constructives innovantes et à la rénovation énergétique, doit aussi être au cœur des politiques publiques. Les projections des différents scénarii de prospective énergétique montrent un formidable potentiel de création d'emplois qualifiés et porteur de sens dans la rénovation, et qui constitue un véritable relais de croissance face au ralentissement de la démographie qui aura un impact sur le rythme de la construction neuve.

#### **Nos propositions et pistes de réflexion**

- Initier une **Convention Professionnelle des acteurs du secteur du bâtiment**, qui travaillerait avec les pouvoirs publics sur la planification pluriannuelle et la mise en œuvre des politiques publiques de la rénovation et de la construction neuve. Une feuille de route permettant de cadrer et d'accompagner la rénovation du bâti français ;
- **Pérenniser et augmenter les programmes de rénovation** : passer de 200 000 à 800 000 rénovations BBC ou équivalentes à horizon 2030 – comment y parvenir ? Par un recentrage des aides sur la rénovation complète et performante par étapes encadrée techniquement, et par une augmentation des aides ;
- **Mettre en place une loi de programmation pluriannuelle de l'énergie** comprenant une obligation de rénovation performante ;
- **Garantir des rénovations performantes** en priorisant la **rénovation de l'enveloppe du bâtiment** comme préalable au déroulement de systèmes de chauffage ;

- **Garantir la pérennité, le renforcement et la cohérence des aides financières existantes.** MaPrimeRénov' doit être élargie et le dispositif des CEE révisé
- **Changer d'échelle, en effectuant des opérations de rénovation à l'échelle des quartiers ;**
- **Impliquer les collectivités territoriales dans les opérations de rénovation énergétique,** en tant que facilitateurs tiers de confiance ;
- **Encourager et promouvoir les matériaux à faible impact et à haut potentiel d'économie circulaire** pour que chaque solution soit utilisée là où elle sera le plus efficace ;
- **Investir sur une large campagne d'information et de sensibilisation sur les nouvelles réglementations et les outils d'aide existants.** Cette campagne doit s'adresser aux professionnels du secteur, mais également au grand public pour assurer une prise de conscience collective ;
- **Investir sur la formation des professionnels du secteur** et sensibiliser les jeunes générations aux débouchés et opportunités dans le secteur du bâti ; Revaloriser les métiers du bâtiment ;
- **Définir un cadre réglementaire précis qui permette l'accompagnement des producteurs et industriels au développement et à la structuration de filières de recyclage et d'économie circulaire,** prérequis de durabilité et de pratiques constructives innovantes et vertueuses ;

Les participants au comité de réflexion organisé par Knauf Insulation :

- **Jean-Luc BUCHOU**, Délégué général du Fonds de dotation Cercle Promodul/INEF 4
- **Cédric CARLES**, Fondateur et directeur de l'Atelier 21
- **Yann DERVYN**, Président de DERVYN Conseil et ancien directeur d'Effinergie
- **Danyel DUBREUIL**, Coordinateur de l'initiative Rénovons !
- **Sian HUGHES**, Directrice RH et affaires industrielles du Groupe Knauf Insulation
- **Thierry RIESER**, Ingénieur spécialiste de la performance énergétique des bâtiments, membre de l'association négaWatt

Etait également présente la Députée de l'Isère, présidente de l'Alliance HQE-GBC France et membre du CSCEE, Marjolaine MEYNIER-MILLEFERT.

A propos de Knauf

**Entreprise familiale fondée en 1932, le Groupe Knauf est aujourd'hui l'un des principaux acteurs mondiaux du secteur du bâtiment, fournissant systèmes d'isolation thermique, plâtres, peintures, sols et outils de construction. Sa filiale spécialisée dans l'isolation, Knauf Insulation, est présente dans plus de 40 pays à travers le monde. Employant plus de 5 500 personnes, l'entreprise possède plus de 35 sites de production répartis entre 16 pays, dont deux en France à Lannemezan (Hautes-Pyrénées) et Illange (Moselle).**

Contact

**Charlotte LE DROUMAGUET**

Responsable affaires publiques France

Mail : charlotte.ledroumaguet@knaufinsulation.com

Mobile : 06.31.39.98.11